

Réf: Dossier 438475

Avis de constitution

SOCIETE « EPT24 »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE
NON LOIN DU TERRAIN D'ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 12/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPT24 »

Objet : ? COMMERCE GENERAL
? IMPORT-EXPORT
? LOCATION ENGINES LOURD
? LOCATION POUR EXPLOITATION MINIERE ET
EXPLORATION MINIERE
? TRANSPORT LOGISTIQUE

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, comme conséquence de l'objet social, toutes opérations techniques, industrielles, commerciales, et financières, civiles, mobilières, immobilières, administratives, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus définies et susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement ainsi que de développer et d'exercer toutes activités se rattachant à l'objet de la société, que celles-ci soient liées ou non aux objectifs ci-dessus mentionnés.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE
NON LOIN DU TERRAIN D'ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Dirigeant(s) M THERA CHEICK OUMAR (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-13368 du 11/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°78604/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

